Sourate N° 89 : Al-Fajr - L'Aube

(mecquoise, nombre de versets : 30, ordre chronologique : 10)

سُورَةُ الْفَجْرِ

La récitation de cette sourate pendant la prière

Jâbir ﷺ rapporte qu'un jour, Mu'âdh présida la prière. Un homme entra et se joignit au groupe mais Mu'âdh prolongea tellement la prière que l'homme en question s'écarta du groupe et alla prier dans un coin de la mosquée. Apprenant cela, Mu'âdh qualifia l'homme d'hypocrite. Informé de ce qui s'était passé, le Messager d'Allah ﷺ interrogea l'homme qui lui dit : « Messager d'Allah ! Sa récitation était trop longue pour moi, voilà pourquoi j'ai dû quitter le groupe et prier dans un coin de la mosquée, afin d'aller donner du fourrage à ma chamelle. » Le Messager d'Allah ﷺ dit alors à Mu'âdh : **« Veux-tu éprouver les gens, Mu'âdh ? Pourquoi n'as-tu pas récité Al-A'lâ, Ash-Shams, Al-Fajr ou Al-Layl ? »**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ وَالْفَجْرِ ﴿١﴾ وَلَيَالٍ عَشْرٍ ﴿٢﴾ وَالشَّفْعِ وَالْوَتْرِ ﴿٣﴾ وَاللَّيْلِ إِذَا يَسْرِ ﴿٤﴾ هَلْ فِي ذَٰلِكَ قَسَمٌ لِّذِي حِجْرٍ
﴿٥﴾ أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِعَادٍ ﴿٦﴾ إِرَمَ ذَاتِ الْعِمَادِ ﴿٧﴾ الَّتِي لَمْ يُخْلَقْ مِثْلُهَا فِي الْبِلَادِ ﴿٨﴾
وَثَمُودَ الَّذِينَ جَابُوا الصَّخْرَ بِالْوَادِ ﴿٩﴾ وَفِرْعَوْنَ ذِي الْأَوْتَادِ ﴿١٠﴾ الَّذِينَ طَغَوْا فِي الْبِلَادِ ﴿١١﴾ فَأَكْثَرُوا
فِيهَا الْفَسَادَ ﴿١٢﴾ فَصَبَّ عَلَيْهِمْ رَبُّكَ سَوْطَ عَذَابٍ ﴿١٣﴾ إِنَّ رَبَّكَ لَبِالْمِرْصَادِ ﴿١٤﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Par l'aube ! (2). Et par les dix nuits ! (3). Par le pair et l'impair ! (4). Et par la nuit quand elle s'écoule ! (5). N'est-ce pas là un serment, pour un doué d'intelligence ? (6). N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi avec les 'Âd, (7). Iram, [la cité] à la colonne remarquable, (8). dont jamais pareille ne fut construite parmi les villes ? (9). [Ne L'as-tu pas vu comment Il a agi] avec les Thamûd qui taillaient le rocher dans la vallée, (10). ainsi qu'avec Pharaon, l'homme aux épieux ? (11). Tous ont commis des exactions sur Terre, (12). et y ont semé la corruption sans limite. (13). Ainsi ton Seigneur leur infligea-t-Il le fouet du châtiment, (14). car ton Seigneur demeure aux aguets. ﴾

L'aube, les dix nuits, le pair et l'impair et la nuit (V1-5)

'Alî, Ibn 'Abbâs ﷺ, 'Ikrima, Mujâhid et As-Suddî indiquent que le mot « fajr » (فَجْر) désigne l'aube.[1386]

Masrûq et Muhammad Ibn Ka'b expliquent que dans ce verset, il est fait allusion de manière particulière à l'aube du dixième jour de Dhu-l-Hijja.[1387] D'ailleurs le verset suivant : ﴿ **et par les dix nuits** ﴾ fait allusion à ces dix premiers jours de Dhu-l-Hijja, comme l'indiquent Ibn 'Abbâs ﷺ, Ibn Az-Zubayr, Mujâhid et d'autres.[1388]

A propos de cette période, Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : **« Il n'y a pas de jours au cours desquels les œuvres sont les plus aimées d'Allah que ces dix jours. »** Les compagnons lui demandèrent : « Pas même le combat saint, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : **« Pas même le combat saint, sauf pour le cas d'un homme qui offre sa vie et ses biens au combat et ne revient ni avec l'un ni avec l'autre. »**[1389]

Jâbir ﷺ rapporte ces paroles du Messager d'Allah ﷺ : **« Les dix [nuits] sont celles précédant le sacrifice. L'impair est le jour de 'Arafa et le pair, le jour du sacrifice. »**[1390]

﴿ **Par le pair** ﴾, le jour du sacrifice, dixième jour de Dhu-l-Hijja, ﴿ **et l'impair** ﴾, jour de 'Arafa, neuvième jour de Dhu-l-Hijja, selon Ibn 'Abbâs ﷺ, 'Ikrima et Ad-Dahhâk.[1391]

D'autres ont dit que l'impair est Allah, et le pair représente les créatures, qui sont créées par couples. Ibn 'Abbâs ﷺ dit d'ailleurs en commentaire de ce verset : « Allah est impair et unique, tandis que vous êtes pairs. » D'autres encore ont dit que l'impair est la prière du coucher de soleil tandis que le pair est la prière de l'aube.

﴿ **Et par la nuit quand elle s'écoule** ﴾, lorsqu'elle s'en va, selon Ibn 'Abbâs ﷺ[1392], ou encore lorsque les étapes de la nuit se font suite, selon 'Abdu-l-Lâh Ibn Zubayr.[1393]

[1386] Al-Qurtubî (24/395), Al-Baghawî (4/481).
[1387] Al-Qurtubî (20/39).
[1388] At-Tabarî (24/396).
[1389] *Fath Al-Bârî* (2/530).
[1390] Ahmad (3/327), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/514). Les propos ne semblent toutefois pas remonter jusqu'au Prophète ﷺ.
[1391] At-Tabarî (24/397, 398).
[1392] At-Tabarî (24/401). Avis partagé par Mujâhid, Abû Al-'Âliya, Qatâda et Mâlik d'après Zayd Ibn Aslam et Ibn Zayd.

« **N'est-ce pas là un serment, pour un doué d'intelligence** », pour un être raisonnable ?

Dans ce verset, la raison est appelée « hijr » (حِجْر) parce qu'elle a le rôle d'une barrière qui empêche (hajara) l'homme de dire des choses insensées. On retrouve ce terme avec sa signification originelle dans le verset suivant :

﴿ وَيَقُولُونَ حِجْرًا مَّحْجُورًا ﴿٢٢﴾ ﴾

« **(…) Ils (les anges) diront : « Barrage impénétrable ! »** »[1394]

Ainsi, le Très-Haut jure ici par les moments au cours desquels sont accomplies les adorations (pèlerinage, prière…), mais aussi par ces actes d'adoration eux-mêmes.

La destruction du peuple des 'Âd (V6-9)

Après avoir juré par les actes d'adoration de Ses pieux serviteurs, Allah dit : « **N'as-tu pas vu comment ton Seigneur a agi avec les 'Âd** », ces rebelles ayant renié les Messagers et désobéi à Allah en toute arrogance, « **Iram, [la cité] à la colonne remarquable** », qui correspond aux premiers 'Âd, les descendants de 'Âd, fils de Iram, fils de Aws, fils de Sâm, fils de Nûh.[1395]

Allah leur envoya Son Prophète Hûd, mais ils le traitèrent de menteur. Allah les fit alors tous périr, à l'exception de Hûd et de ceux qui crurent en lui.

A propos du châtiment qui les anéantit, il s'agit d'un vent mugissant et violent,

﴿ سَخَّرَهَا عَلَيْهِمْ سَبْعَ لَيَالٍ وَثَمَٰنِيَةَ أَيَّامٍ حُسُومًا فَتَرَى ٱلْقَوْمَ فِيهَا صَرْعَىٰ كَأَنَّهُمْ أَعْجَازُ نَخْلٍ خَاوِيَةٍ ﴿٧﴾ فَهَلْ تَرَىٰ لَهُم مِّنۢ بَاقِيَةٍ ﴿٨﴾ ﴾

« **qu'[Allah] déchaîna contre eux pendant sept nuits et huit jours consécutifs ; tu voyais alors les gens renversés par terre comme des souches de palmiers évidées. En vois-tu le moindre vestige ?** »[1396]

[1393] At-Tabarî (24/401).
[1394] S25 V22.
[1395] At-Tabarî (24/204).
[1396] S69 V7-8.

﴿ **Iram, [la cité] à la colonne remarquable** ﴾, les habitants de cette cité vivaient dans des demeures construites en poils de chameaux reposant sur de solides piliers. Ils étaient d'ailleurs eux-mêmes des gens forts et rudes au combat. Hûd, leur rappelant les bienfaits desquels Allah les avait comblés, les appela à être reconnaissants et à utiliser cette force physique dans l'adoration d'Allah :

﴿ وَٱذْكُرُوٓاْ إِذْ جَعَلَكُمْ خُلَفَآءَ مِنۢ بَعْدِ قَوْمِ نُوحٍ وَزَادَكُمْ فِى ٱلْخَلْقِ بَصْۜطَةً ۖ فَٱذْكُرُوٓاْ ءَالَآءَ ٱللَّهِ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٦٩﴾ ﴾

﴿ (...) **Et rappelez-vous quand Il vous fit succéder au peuple de Nûh, et qu'Il accrut votre puissance. Rappelez-vous donc des bienfaits d'Allah afin d'atteindre la réussite.** ﴾ [1397]

Allah dit aussi à leur sujet :

﴿ فَأَمَّا عَادٌ فَٱسْتَكْبَرُواْ فِى ٱلْأَرْضِ بِغَيْرِ ٱلْحَقِّ وَقَالُواْ مَنْ أَشَدُّ مِنَّا قُوَّةً ۖ أَوَلَمْ يَرَوْاْ أَنَّ ٱللَّهَ ٱلَّذِى خَلَقَهُمْ هُوَ أَشَدُّ مِنْهُمْ قُوَّةً ۖ وَكَانُواْ بِـَٔايَـٰتِنَا يَجْحَدُونَ ﴿١٥﴾ ﴾

﴿ **Quant aux 'Âd, ils s'enflèrent injustement d'orgueil sur Terre et dirent : « Qui est plus fort que nous ? » Quoi ! N'ont-ils pas vu qu'en vérité Allah qui les a créés est plus fort qu'eux ? Et ils reniaient Nos signes.** ﴾ [1398]

﴿ **Dont jamais pareille ne fut construite parmi les villes** ﴾, aucune ville et aucun peuple ne furent dotés d'une telle puissance et d'une telle force, à cette époque. Iram fait référence au premier peuple de 'Âd, ou, selon Qatâda Ibn Di'âma et As-Suddî, Iram est le cœur du royaume des 'Âd.

﴿ **[Ne L'as-tu pas vu comment Il a agi] avec les Thamûd qui taillaient le rocher dans la vallée** ﴾, ils façonnaient les rochers, comme Allah le dit dans cet autre verset :

﴿ وَتَنْحِتُونَ مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا فَـٰرِهِينَ ﴿١٤٩﴾ ﴾

﴿ **Creusez-vous habilement des maisons dans les montagnes ?** ﴾ [1399]

Le terme « jâbû » (جَابُوا) dans le verset que nous étudions porte l'idée de fendre [la roche]. C'est d'ailleurs de ce mot qu'est dérivé le terme « jayb » qui désigne l'ouverture pratiquée sur le devant d'un vêtement.

[1397] S7 V69.
[1398] S41 V15.
[1399] S26 V149.

Le récit de Pharaon (V10-14)

﴿ **Ainsi qu'avec Pharaon, l'homme aux épieux ?** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ indique que les épieux désignent ici les soldats soutenant son pouvoir. D'autres ont dit qu'il s'agissait de pieux en fer que Pharaon utilisait pour attacher ses prisonniers aux pieds et aux mains afin de les suspendre. Mujâhid, dont l'explication est partagée par Sa'îd Ibn Jubayr, Al-Ḥasan et As-Suddî, affirme que Pharaon faisait planter des pieux dans les corps de ses ennemis.[1400]

﴿ **Tous ont commis des exactions sur Terre, et y ont semé la corruption sans limite.** ﴾ Ils se montraient désobéissants et tyranniques, causant du tort aux gens.

﴿ **Ainsi ton Seigneur leur infligea-t-Il le fouet du châtiment** ﴾, Il fit s'abattre sur eux, du ciel, un châtiment avilissant, ﴿ **car ton Seigneur demeure aux aguets** ﴾, Il entend et voit tout, aucune des paroles ni aucun des actes de Ses créatures ne Lui échappent. Il réunira toutes Ses créatures, les jugera et les rétribuera en fonction de leurs œuvres.

﴿ فَأَمَّا ٱلْإِنسَٰنُ إِذَا مَا ٱبْتَلَىٰهُ رَبُّهُۥ فَأَكْرَمَهُۥ وَنَعَّمَهُۥ فَيَقُولُ رَبِّىٓ أَكْرَمَنِ ﴿١٥﴾ وَأَمَّآ إِذَا مَا ٱبْتَلَىٰهُ فَقَدَرَ
عَلَيْهِ رِزْقَهُۥ فَيَقُولُ رَبِّىٓ أَهَٰنَنِ ﴿١٦﴾ كَلَّا ۖ بَل لَّا تُكْرِمُونَ ٱلْيَتِيمَ ﴿١٧﴾ وَلَا تَحَٰٓضُّونَ عَلَىٰ طَعَامِ
ٱلْمِسْكِينِ ﴿١٨﴾ وَتَأْكُلُونَ ٱلتُّرَاثَ أَكْلًا لَّمًّا ﴿١٩﴾ وَتُحِبُّونَ ٱلْمَالَ حُبًّا جَمًّا ﴿٢٠﴾ ﴾

﴿ (15). Quant à l'Homme, lorsque son Seigneur l'éprouve en l'honorant et en le comblant de bienfaits, il dit : « Mon Seigneur m'a honoré ! » (16). Mais, par contre, quand Il l'éprouve en lui restreignant sa subsistance, il dit : « Mon Seigneur m'a avili ! » (17). Mais non ! C'est vous plutôt qui n'êtes pas généreux envers les orphelins, (18). qui ne vous encouragez pas à nourrir le pauvre, (19). qui dévorez l'héritage avec une avidité vorace, (20). et aimez les richesses d'un amour sans bornes. ﴾

La richesse n'est pas un honneur ni la pauvreté un avilissement (V15-16)

Allah réfute ici ceux qui croient, à tort, qu'Il leur accorde des richesses pour les honorer ou qu'Il les fait goûter à la pauvreté pour les avilir : ﴿ **Quant à l'Homme, lorsque son Seigneur l'éprouve en l'honorant et en le comblant de bienfaits, il dit : « Mon Seigneur m'a honoré ! » Mais, par contre, quand Il**

[1400] Aṭ-Ṭabarî (24/409, 411).

l'éprouve en lui restreignant sa subsistance, il dit : « Mon Seigneur m'a avili ! » ﴾

Allah dit ailleurs :

﴿ أَيَحْسَبُونَ أَنَّمَا نُمِدُّهُم بِهِۦ مِن مَّالٍ وَبَنِينَ ﴿٥٥﴾ نُسَارِعُ لَهُمْ فِي الْخَيْرَاتِ ۚ بَل لَّا يَشْعُرُونَ ﴿٥٦﴾ ﴾

﴿ Pensent-ils que ce que Nous leur accordons, en biens et en enfants, [soit une avance] que Nous Nous empressons de leur faire sur les biens [de la vie future] ? Au contraire, ils n'en sont pas conscients. ﴾ [1401]

Ainsi, ceux qui pensent que la richesse est un signe qu'Allah les honore et la pauvreté un signe d'avilissement se trompent, car Allah accorde des biens à ceux qu'Il aime comme à ceux qu'Il n'aime pas, et Il prive qui Il veut. L'important est la soumission à Allah, par la gratitude en période d'aisance et par la patience en période de difficulté.

Les péchés dus à la richesse (V17-20)

﴿ Mais non ! C'est vous plutôt qui n'êtes pas généreux envers les orphelins ﴾ : par ce constat, Allah exhorte à la générosité envers les orphelins. Sahl Ibn Sa'd ﷺ rapporte d'ailleurs ces propos du Messager d'Allah ﷺ à ce sujet : **« Moi et celui qui prend en charge un orphelin serons, au Paradis, comme cela ! »** Et il plaça son index à côté du majeur.[1402]

Vous ne **﴿ vous encouragez pas à nourrir le pauvre ﴾**, vous ne vous conseillez point la bonté envers les pauvres, vous **﴿ dévorez l'héritage avec une avidité vorace ﴾** sans vous soucier de son caractère licite ou non, **﴿ et aimez les richesses d'un amour sans bornes ﴾**, vous faites preuve d'une avidité sans limites.

﴿ كَلَّآ إِذَا دُكَّتِ الْأَرْضُ دَكًّا دَكًّا ﴿٢١﴾ وَجَاءَ رَبُّكَ وَالْمَلَكُ صَفًّا صَفًّا ﴿٢٢﴾ وَجِايْٓءَ يَوْمَئِذٍ بِجَهَنَّمَ ۚ يَوْمَئِذٍ يَتَذَكَّرُ الْإِنسَانُ وَأَنَّىٰ لَهُ الذِّكْرَىٰ ﴿٢٣﴾ يَقُولُ يَا لَيْتَنِي قَدَّمْتُ لِحَيَاتِي ﴿٢٤﴾ فَيَوْمَئِذٍ لَّا يُعَذِّبُ عَذَابَهُۥٓ أَحَدٌ ﴿٢٥﴾ وَلَا يُوثِقُ وَثَاقَهُۥٓ أَحَدٌ ﴿٢٦﴾ يَا أَيَّتُهَا النَّفْسُ الْمُطْمَئِنَّةُ ﴿٢٧﴾ ارْجِعِي إِلَىٰ رَبِّكِ رَاضِيَةً مَّرْضِيَّةً ﴿٢٨﴾ فَادْخُلِي فِي عِبَادِي ﴿٢٩﴾ وَادْخُلِي جَنَّتِي ﴿٣٠﴾ ﴾

[1401] S23 V55-56.

[1402] Abû Dâwud (5/356), Muslim (2983).

﴿ (21). Prenez garde ! Quand la Terre sera complètement pulvérisée, (22). que ton Seigneur viendra ainsi que les anges, en rangs, (23). et que ce jour-là on amènera l'Enfer, ce jour-là, l'Homme se rappellera. Mais à quoi cela lui servira-t-il de se souvenir ? (24). Il dira : « Hélas ! Que n'ai-je fait du bien pour ma vie future ! » (25). Ce jour-là donc nul ne saura châtier comme Il châtie, (26). et nul ne saura garrotter comme Il garrotte. (27). « Ô toi, âme apaisée, (28). retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée ! (29). Entre donc parmi Mes serviteurs, (30). et entre dans Mon Paradis ! » ﴾

La rétribution au Jour de la Résurrection (V21-30)

Décrivant les affres liés au Jour de la Résurrection, le Très-Haut dit : ﴿ **Prenez garde ! Quand la Terre sera complètement pulvérisée** ﴾, aplanie, nivelée, les montagnes ayant disparu de sa surface, les gens sortiront alors de leurs tombes pour rencontrer leur Seigneur, et ﴿ **que ton Seigneur viendra** ﴾ afin de juger les créatures, ﴿ **ainsi que les anges, en rangs.** ﴾ Avant cela, les créatures auront imploré l'intercession des Prophètes, sans succès, jusqu'à ce qu'ils s'adressent au Prophète Muḥammad ﷺ qui acceptera et intercèdera auprès d'Allah afin de procéder au jugement des créatures.[1403] Allah permettra alors au Prophète ﷺ d'intercéder ; il s'agira là de la première intercession, celle que l'on appelle « al maqâm al-maḥmûd » et dont nous avons parlé lors de l'exégèse de la sourate Al-Isrâ'.

Allah viendra ensuite, accompagné de Ses anges en rangs devant Lui, juger Ses créatures.

﴿ **Et que ce jour-là on amènera l'Enfer** ﴾ 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Ce jour-là, on amènera la Géhenne, tirée par soixante-dix mille rênes, chacune d'entre elles étant elle-même tenue par soixante-dix mille anges.** »[1404]

﴿ **Ce jour-là, l'Homme se rappellera** ﴾ de ses œuvres. ﴿ **Mais à quoi cela lui servira-t-il de se souvenir ? Il dira : « Hélas ! Que n'ai-je fait du bien pour ma vie future ! »** ﴾ Ce jour-là, l'Homme pervers regrettera d'avoir commis le mal et désobéi à son Seigneur, et l'Homme pieux regrettera de n'avoir pas accompli davantage de bonnes œuvres.

On rapporte cette parole du Messager d'Allah ﷺ : « **Quand bien même le serviteur serait resté en état de prosternation, par obéissance envers Allah, du jour de sa naissance au jour de sa mort après avoir atteint la décrépitude, il**

[1403] Voir le récit d'Aḥmad (1/282).

[1404] Muslim (4/2184), *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (7/294).

mépriserait ses œuvres au Jour de la Résurrection et aimerait pouvoir retourner sur Terre pour accomplir plus de bien et obtenir plus de récompense. »[1405]

﴿ **Ce jour-là donc nul ne saura châtier comme Il châtie, et nul ne saura garrotter comme Il garrotte** ﴾, certes les injustes seront ligotés par les anges du châtiment, gardiens de l'Enfer.

Quant à l'âme pure et sereine, il lui sera dit : ﴿ **« Ô toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur** ﴾, profitant de Sa récompense et de Ses bienfaits, ﴿ **satisfaite** ﴾ de toi-même, ﴿ **et agréée** ﴾ par Allah, ﴿ **entre donc parmi Mes serviteurs** ﴾, rejoins-les, ﴿ **et entre dans Mon Paradis ! ﴾** Ces propos lui seront adressés au moment de la mort mais aussi lors de la résurrection, tout comme les anges font la bonne annonce aux croyants au moment de leur mort puis de leur résurrection dans la tombe.

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que ces versets furent révélés au Prophète ﷺ qui se trouvait alors en compagnie d'Abû Bakr ﷺ. Ce dernier lui dit alors : « Ô Messager d'Allah ! Quelles belles paroles ! » Le Prophète ﷺ répondit : **« Elles te seront adressées ! »**[1406]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Al-Fajr, louange à Allah !

[1405] Ahmad (4/185).
[1406] Ibn Abî Hâtim.